

Centre d'assistance du domaine de responsabilité VBG

FICHE CONSEIL : Veiller à ce que la VBG soit prise en compte dans l'action anticipée

Jeanne Ward | Mars 2024 | Mise à jour et adaptation de Jay, H. (2021) *VBG et approches d'action anticipée*. Centre d'assistance du domaine de responsabilité VBG.



Introduction

L'action anticipée est une approche qui anticipe les risques prévus pour empêcher ou réduire les répercussions humanitaires aiguës avant qu'elles ne se produisent. En utilisant des systèmes d'alerte précoce et d'autres approches scientifiques pour prédire le déclenchement des catastrophes, l'action anticipée cherche à tirer parti de la « fenêtre d'opportunité » entre la prévision de la catastrophe et la survenue de celle-ci pour planifier, organiser et déclencher des interventions spécifiquement conçues pour atténuer les effets négatifs des catastrophes.¹

La priorité de l'action anticipée en *agissant avant qu'un danger ne se produise* est favorable non seulement pour réduire les risques immédiats et les incidents de VBG, mais aussi pour faciliter les actions qui préviennent la VBG. Après plusieurs années de pilotage d'approches d'action anticipée dans le monde entier, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ainsi que d'autres agences humanitaires intensifient l'action anticipée dans les contextes humanitaires à l'échelle mondiale.² Cela représente une opportunité pour les praticiennes engagés dans la lutte contre la VBG de s'engager de manière proactive pour intégrer l'attention portée à la lutte contre la VBG dans les efforts d'action anticipée.

Cette fiche-conseil – qui met à jour et résume un rapport plus long sur la VBG et l'action anticipée³ – est destinée à servir d'introduction à l'action anticipée pour les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG et celles qui soutiennent les interventions de réduction des risques de VBG.

Qu'est-ce que l'action anticipée ?

L'action anticipée fait référence à **un ensemble de mesures planifiées et préfinancées prises lorsqu'une catastrophe est imminente, avant un choc ou avant que des répercussions aiguës ne soient ressenties.**⁴ Destinée à « **réduire ou atténuer les répercussions des catastrophes et améliorer la réponse post-catastrophe** », l'action anticipée est **pilotée par des systèmes d'alerte précoce.**⁵ Une justification de l'action anticipée est fournie dans

Justification de l'action anticipée



l'image 1 ci-dessous.

Image 1 : Justification de l'action anticipée⁶

L'approche de l'action anticipée a été largement appliquée aux contextes de catastrophes, en particulier aux risques liés au climat. Cependant, l'action anticipée se distingue des autres modèles couramment utilisés lors des catastrophes, notamment la réduction des risques de catastrophe et la préparation aux catastrophes, en ce sens **elle répond à une crise imminente et spécifique qui a été prévue.**

Voir l'Illustration 1, à la page 2.

¹ Résumé de la page d'accueil du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires sur les mesures préventives, <https://www.unocha.org/anticipatory-action>

² Dans son [plan stratégique 2023-2026](#), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires s'engage à « soutenir et faciliter un changement systémique vers des approches anticipées cohérentes et intégrées, dont une action anticipée. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires utilisera ses propres outils de financement pour faciliter, générer des données probantes et intensifier l'action anticipée collective. »

³ Cette requête de recherche de 2021 sur la VBG et l'action anticipée reste une référence importante pour des informations plus détaillées et comprend des études de cas. Voir Jay, H. (2021). [VBG et approches d'action anticipée](#). Centre d'assistance du domaine de

responsabilité VBG. Cette fiche-conseil s'appuie également sur le centre d'assistance du domaine de responsabilité de la VBG [Note d'orientation sur la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre dans les contextes touchés par des catastrophes naturelles](#).

⁴ Wilkinson, Emily, Pforr, Tobias et Weingartner, Lena. (2020) « *Intégrer l'action anticipée dans la gestion des risques de catastrophe.* » ODI

⁵ Weingartner, Lena et Wilkinson, Emily (2019). *Financement et action de crise anticipés : concepts, initiatives et données probantes*. P. 6

⁶ D'après le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (2020). [Plan d'action anticipée pour la sécheresse en Éthiopie](#).

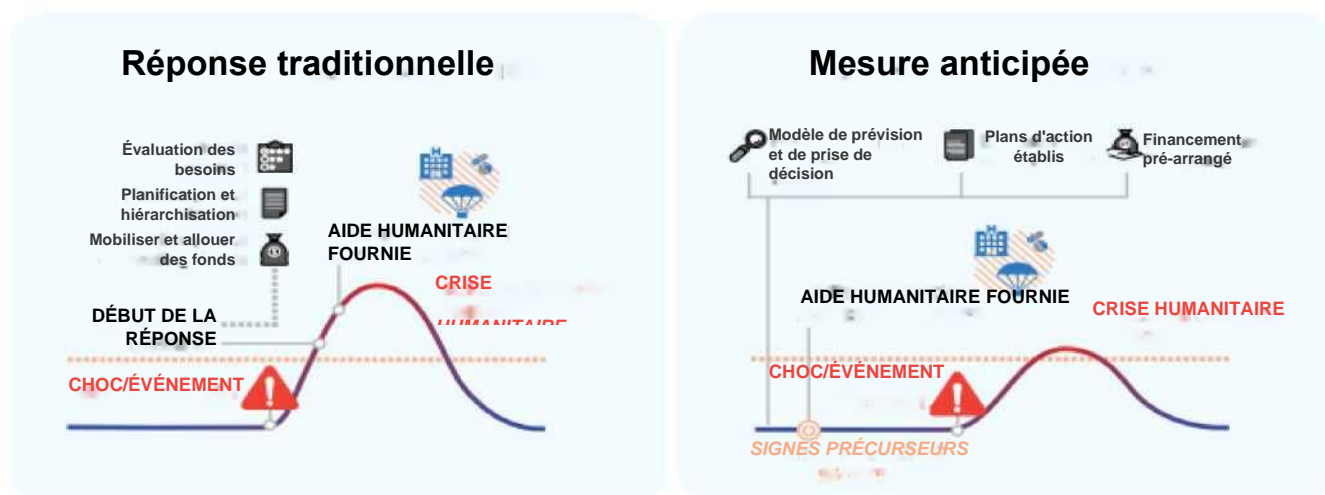


Illustration 1: Réponse humanitaire traditionnelle et action anticipée

L'action anticipée ne remplace pas la réduction des risques de catastrophe et complète les travaux à plus long terme qui visent à réduire la vulnérabilité et à renforcer la capacité des populations à gérer les risques et à s'adapter au changement climatique. L'action anticipée n'est pas non plus susceptible d'éliminer la nécessité d'une intervention humanitaire après une crise, mais elle devrait la réduire, dans certains cas de manière significative. Même avec une action anticipée, une réponse humanitaire appropriée et opportune devra faire face aux répercussions et aux risques résiduels d'une catastrophe pour éviter de nouvelles souffrances.⁷

Quels sont les éléments de base de l'action anticipée ?

La décision d'initier une approche d'action anticipée en cas d'urgence humanitaire imminente varie. Pour les catastrophes, les décisions d'appliquer une approche d'action anticipée sont généralement prises en collaboration avec le Bureau national de gestion des catastrophes ou un équivalent. Malgré des différences dans les approches des divers modèles d'action anticipée qui ont été appliqués à l'échelle mondiale (selon l'organisme responsable, le donateur et le

contexte), il existe certains éléments communs entre tous les modèles.

Une grande partie du travail prépare notamment à la mise en œuvre des actions anticipées ; cela implique de comprendre les risques, de créer des systèmes d'alerte précoce, d'identifier les déclencheurs de prévision et de mettre en place un plan pour agir rapidement lorsqu'un déclencheur se produit. Les principales étapes de l'introduction d'actions anticipées sont les suivantes :

- **Évaluer les risques et les répercussions** pour mieux comprendre l'impact potentiel des phénomènes météorologiques extrêmes sur les collectivités et pour éclairer la conception et le ciblage des mesures d'atténuation anticipées.
- **Évaluer la capacité des systèmes d'alerte précoce existants** pour produire et transmettre des informations et des prévisions fiables et opportunes pour la mise en œuvre d'actions anticipées en amont d'un événement météorologique extrême.
- **Décider quand agir en définissant des déclencheurs de prévision.** Établir des déclencheurs d'action lorsque certains

⁷ Costello, Cecilia, et al. (2017). *Évolutif et durable : Comment renforcer la capacité d'anticipation dans la protection sociale.*

seuils de risque sont atteints en fonction de plusieurs facteurs, notamment la capacité de prévision, le type de danger et le temps et le coût nécessaires pour mener à bien les actions anticipées propres au secteur.

- **Élaborer un plan d'action anticipé qui décrit les actions convenues**, ainsi que les parties prenantes, les coûts, les seuils, les déclencheurs et les fonds prédéterminés à mobiliser en prévision d'un événement météorologique extrême. Le plan d'action devrait être aligné sur les plans nationaux de gestion des risques de catastrophe et validé avec les principales parties prenantes par des simulations.
- **Surveiller les prévisions et agir** en réponse à un déclencheur, et après un versement rapide du financement, coordonner avec les principales parties prenantes pour mettre en œuvre des actions anticipées conformément au plan d'action.⁸

Les délais et les approches de mise en œuvre des actions anticipées diffèrent selon le danger (voir Encadré 1).

Encadré 1 : Délai entre la prévision et la survenue de la catastrophe climatique

- **Délais courts (généralement plusieurs jours)** : *inondations pluviales, vagues de chaleur/froid, cyclones/typhons/ouragans
- **Délai intermédiaire (généralement de quelques jours à plusieurs semaines)** : *crue fluviale (selon la taille du bassin fluvial)
- **Délais plus longs (en mois ; jusqu'à 12 mois)** : sécheresse et risques pour la sécurité alimentaire.

*Une inondation pluviale se produit lorsque des précipitations très importantes créent une inondation indépendante d'un plan d'eau qui déborde. Une inondation fluviale se produit lorsque le niveau d'eau d'une rivière, d'un lac ou d'un ruisseau monte et

Les outils utilisés pour prédire la survenue de différents types de dangers sont également variés. Certains systèmes utilisent des informations de prévision, tandis que d'autres utilisent des informations de surveillance en temps réel ou une combinaison des deux. Les informations peuvent provenir des prévisions météorologiques, des informations d'alerte précoce communautaires, des données historiques sur les répercussions des aléas, de l'analyse des risques de catastrophe et des informations socio-économiques.

Les systèmes utilisant des prévisions disposent en général de délais plus longs que ceux basés sur des informations de surveillance, bien que la surveillance en temps réel puisse fournir de longs délais dans des systèmes à évolution plus lente tels que les sécheresses. Certains systèmes fonctionnent sur une plage de délais prévisionnels, en s'appuyant sur les informations des prévisions des saisons et des jours. Cela peut permettre un déploiement progressif des actions. Par exemple, le système de la Croix-Rouge, face aux risques de pluies extrêmes et d'inondations au Pérou,

⁸ Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2019). [Financement basé sur les prévisions : Une nouvelle ère pour le système humanitaire.](#)

implique des actions de préparation déclenchées automatiquement par des prévisions à différents moments (jours/mois/saisons).⁹ **Pour les organisations engagées dans la lutte contre la VBG, comprendre les délais prévisionnels signifie comprendre combien de temps il reste pour élaborer un plan d'actions anticipées qui peut faire face à des risques spécifiques de VBG.**

Alors que le modèle d'action anticipée se distingue par un processus et un moment particuliers pour l'action, **il ne décrit pas des activités prédéterminées ou fixes : l'action anticipée est une façon de travailler, plutôt qu'un ensemble de réalisations.** Les actions de l'action anticipée varient en fonction du contexte, du type d'urgence, du secteur d'intervention et de nombreux autres facteurs. De même, aucune de ces actions ne sera complètement nouvelle ou unique ; elles s'inspireront des stratégies utilisées lors d'autres phases de l'action humanitaire. Du point de vue du programme de lutte contre la VBG, une approche d'action anticipée peut combiner certaines activités qui seraient généralement considérées comme des activités de préparation face à la VBG, avec d'autres activités plus courantes dans les interventions humanitaires.

Quels sont les exemples d'activités d'action anticipée ciblant la VBG ?

L'adoption d'une approche d'action anticipée ne détermine pas le type d'activités de lutte contre la VBG à mettre en œuvre. Le choix des activités liées à la lutte contre la VBG varie en fonction du contexte, incluant le type de danger et le délai disponible pour la planification, ainsi que les causes sous-jacentes de violence, les risques de VBG et la capacité de mise en œuvre. Voici quelques exemples d'activités de lutte contre la VBG qui peuvent être sélectionnées pour une approche d'action anticipée :

- Distribution de kits de dignité ;
- Déploiement d'équipes itinérantes de conseil en matière de lutte contre la VBG ;
- Mise en place ou expansion de lignes ou de services d'assistance téléphonique face à la VBG ou de services de conseil téléphonique existants ;
- Distribution de matériel d'information et de communication sur la manière d'accéder aux services de lutte contre la VBG ;
- Analyse des évaluations des besoins en matière de moyens de subsistance sensibles au genre et analyses de marché en partenariat avec les organisations engagées dans la sécurité alimentaire et les femmes marginalisées afin d'identifier les activités de subsistance rentables, accessibles et souhaitables qui ne sont pas susceptibles de subir un choc économique.

Comme indiqué précédemment, lorsque les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG ont une idée des délais prévus, ils peuvent déterminer le temps dont ils disposent pour élaborer un plan d'actions anticipées qui peuvent faire face à des risques spécifiques de VBG. Lorsque les délais sont courts, les interventions peuvent se concentrer sur la diffusion de ressources et de messages essentiels aux communautés affectées. Lorsque les délais sont plus longs, des interventions d'action anticipée qui prennent plus de temps sont possibles, comme la mise en place de programmes de protection sociale pour les femmes et les filles qu'elles peuvent utiliser à la suite d'une situation d'urgence ou l'orientation vers d'autres types de programmes de résilience comme forme d'action anticipée. **Quel que soit le contexte, il est important que les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG réfléchissent à la manière de promouvoir l'attention portée à la lutte contre la VBG dans les contextes où des actions anticipées sont mises en œuvre.**

⁹ Wilkinson, E. et al. (2018). [Prévoir les dangers, éviter les catastrophes ; mettre en œuvre une action précoce basée sur les prévisions à grande échelle](#). ODI. Mars 2018.

Quelles sont les bonnes pratiques pour l'intégration de la lutte contre la VBG dans les approches d'action anticipée ?

Des preuves émergentes sur les bonnes pratiques générales intégrant l'attention portée à la lutte contre la VBG dans les approches d'action anticipée sont recueillies par le biais d'évaluations et de diagnostics, ce qui est utile pour les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG lorsqu'ils entreprennent un travail d'action anticipée. Celles-ci sont résumées comme suit :

S'appuyer sur les bonnes pratiques en matière de préparation aux catastrophes.¹⁰

L'action anticipée doit s'appuyer sur les bonnes pratiques existantes en matière de préparation à la VBG et de planification d'urgence. Il s'agit notamment du :

- √ Effectuer une cartographie des services, surveiller la continuité des services de lutte contre la VBG et mettre à jour les circuits de référencement. Pré-positionner les marchandises et le matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC).
- √ Évaluer la capacité actuelle du personnel et la disponibilité du personnel dans la zone géographique identifiée dans les prévisions ; identifier les besoins en matière de déployer du personnel additionnel et établir des procédures de déploiement dans les zones d'urgence prévues, y compris le personnel pour la coordination de la réponse à la VBG. Offrir des formations et d'autres activités de renforcement des capacités.
- √ Établir des procédures opérationnelles standards (POS) ou des directives « préliminaires » pour les circuits de référencement vers une réponse multisectorielle en impliquant (au

minimum) les services de la santé, la santé mentale et le soutien psychosocial, la sécurité et la protection. Veiller à ce que les POS et les conseils sur les circuits de référencement restent pertinents dans le contexte de crise et que les systèmes reliant les survivantes aux services restent fonctionnels. Intégrer les programmes d'autonomisation économique et de subsistance dans les POS et les systèmes de référencement en matière de lutte contre la VBG.

Soutenir la participation et le leadership des femmes et des filles.

La voix et la représentation des femmes et des filles dans l'identification des risques et la compréhension des répercussions historiques et potentielles des dangers sont essentielles pour éclairer une action anticipée efficace. Pour les catastrophes à évolution lente et les urgences cycliques, des délais de planification plus longs permettent à davantage de partenaires de participer à l'action anticipée. Il est particulièrement important d'avoir des accords de partenariat avec des organisations préparés à l'avance pour soutenir une approche de partenariat.

Il est également important de s'assurer que les organisations locales de défense des droits des femmes et dirigées par des femmes dirigent/codirigent (ou disposent au moins des ressources nécessaires pour s'engager) afin de s'assurer que le langage de l'action anticipée, par exemple, les prévisions, les déclencheurs, etc., soit communiqué aux femmes et aux filles dans les communautés d'une manière accessible et claire et que la communication avec les femmes et les filles des communautés touchées se fasse tout au long de la planification et de la mise en œuvre des actions anticipées.

Établir des partenariats avec le gouvernement. Le renforcement technique et l'engagement avec les agences

¹⁰ Manuel pour la coordination des interventions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence. Il établit des directives claires sur la préparation face à la VBG et sur la planification d'urgence. De plus, les Normes minimales inter-agences

pour les programmes de la lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence fournissent des actions clés sur la préparation dans chaque norme. Ces deux éléments devraient servir d'outils utiles pour concevoir des actions anticipées.

gouvernementales sont importants pour mettre en œuvre les cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour intensifier l'attention portée à la lutte contre la VBG dans l'action anticipée. Pour les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG, cela signifie soutenir les ministères concernés et veiller à ce que ces efforts soient liés à tout renforcement technique existant en matière de réduction des risques de catastrophe et de renforcement des capacités de préparation. Les mécanismes nationaux de promotion de la femme devraient être associés à toutes les étapes de l'action anticipée, y compris les processus d'analyse de risques qui formulent à la fois le déclencheur et l'établissement du plan d'action et de toute procédure opérationnelle standard connexe pour l'action anticipée.

Veiller à ce que l'expertise en matière de lutte contre la VBG informe de toute analyse de risques et du développement de systèmes d'alerte précoce et de déclencheurs spécifiques.

Les chercheuses, les partenaires de coordination et les praticiennes engagées dans la lutte contre la VBG doivent s'engager dans les processus d'analyse de risques et dans l'élaboration d'un calendrier de crise pour s'assurer que les risques de VBG et les répercussions historiques (par exemple, les leçons tirées des urgences antérieures sur la VBG) soient saisies. Il s'agit notamment de comprendre et de plaider en faveur de l'intégration des besoins des survivantes de la VBG et des personnes à risque dans la conception des systèmes d'alerte précoce, et de veiller à ce que les indicateurs d'alerte précoce liés à la VBG soient inclus dans les processus de planification opérationnelle. Cela peut s'avérer particulièrement important pour les catastrophes à évolution lente telles que la sécheresse, où les indicateurs d'alerte précoce liés aux femmes et aux filles (par exemple, la baisse des taux de scolarisation des filles) ne

sont généralement pas inclus dans les systèmes d'alerte précoce.

Les expertes de la lutte contre la VBG doivent également être conscientes des déclencheurs et comprendre les délais qui leur sont associés pour éclairer la conception de toute action de lutte contre la VBG dans les approches d'action anticipée. L'identification de déclencheurs sans ambiguïté, convenus et pouvant être surveillés en temps réel est au cœur d'une approche d'action anticipée efficace.¹¹ Dans certains contextes, l'utilisation de déclencheurs infranationaux est mise en œuvre. Les déclencheurs au niveau infranational présentent plusieurs avantages, ils permettent notamment d'identifier les poches de besoins extrêmes dans un pays et de déclencher des actions anticipées plus précises.¹² Il est essentiel de financer et de renforcer la coordination infranationale en matière de lutte contre la VBG pour garantir une action anticipée en matière de VBG au niveau infranational.

Promouvoir l'utilisation des mécanismes de protection sociale pour les femmes et les filles dans le cadre d'une action anticipée.

Les programmes de protection sociale adaptés aux chocs peuvent fournir des points d'entrée stratégiques pour l'intégration et la durabilité de l'action anticipée. En réponse à un déclencheur, les systèmes de protection sociale peuvent utiliser leur registre et leurs canaux de distribution pour accroître l'assistance en temps opportun aux bénéficiaires actuelles et aux nouvelles bénéficiaires.¹³ L'expansion des programmes de protection sociale offre l'occasion d'étendre le soutien aux femmes et aux groupes qui ne sont pas suffisamment couverts par les filets de sécurité sociale.

Les programmes nationaux de protection sociale existants peuvent exiger des bénéficiaires qu'elles remplissent des conditions pour continuer à recevoir des

¹¹ Idéalement, les déclencheurs sont convenus à l'avance par le gouvernement pour contourner la nécessité de déclarer officiellement l'urgence (ce qui peut retarder les opérations d'intervention) et pour s'assurer que l'action anticipée gouvernementale et non gouvernementale soit déclenchée simultanément afin de maximiser la synergie et de minimiser les lacunes. Voir [Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques](#)

[de catastrophe : Renforcer la réduction des risques de catastrophe dans l'action humanitaire.](#)

¹² Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (2020). *Mise à jour des mesures anticipées*. Réunion du Groupe consultatif du Fonds central d'intervention d'urgence, 1er juin 2020.

¹³ Costella, C, et al. (2017). *Évolutif et durable : Comment renforcer la capacité d'anticipation dans les systèmes de protection sociale*

paiements (par exemple, fréquentation de dispensaires ou d'écoles). Entreprendre un plaidoyer pour supprimer ou assouplir les conditions de paiements de protection sociale liées à l'action anticipée afin d'atténuer les contraintes de temps.

sur les femmes et réduire les exigences imposées au personnel en matière de contrôle de la conformité. Impliquer les ministères de la protection sociale ou ceux impliqués dans les programmes de protection sociale pour qu'ils défendent les femmes et les filles actuellement peu ou pas couvertes par les filets de sécurité sociale.¹⁴

Soutenir les efforts de réduction des risques de la VBG. Les connaissances et les pratiques établies sur la manière de réduire efficacement les risques de VBG dans l'action humanitaire sont applicables à l'action anticipée.¹⁵ Cela dit, l'action anticipée apporte ses propres systèmes, processus et calendriers distincts liés à la réduction des risques de VBG. Il est utile que les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG soient conscientes de certaines des actions de base que les non-spécialistes de la lutte contre la VBG devraient prendre en prévision de la réduction des risques de VBG, afin d'offrir un soutien et une assistance technique sur demande. Certaines mesures de réduction des risques qui peuvent être appliquées par différents secteurs dans leurs approches d'action anticipée comprennent la collecte de données désagrégées sur les risques de VBG dans les évaluations des besoins¹⁶ ; l'intégration de mesures de réduction des risques de VBG dans les plans d'action anticipée ; la formation des partenaires du secteur sur les lignes directrices du Comité permanent inter-agences en matière de VBG et, pour le personnel de première ligne, sur les circuits de référencement en matière de VBG ; la réalisation d'un suivi régulier par le

biais d'audits de sécurité ou d'autres mécanismes pour faire face aux risques potentiels de VBG associés aux interventions sectorielles.¹⁷

Aller de l'avant : Argumenter en faveur de l'intégration de la lutte contre la VBG dans l'action anticipée

Comme les données probantes s'appuient sur l'efficacité d'une approche d'action anticipée pour minimiser les répercussions des crises, il est crucial que les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG travaillant dans la réponse humanitaire s'engagent dans une action anticipée pour s'assurer que l'attention portée à la lutte contre la VBG soit prioritaire. Pour les spécialistes de la lutte contre la VBG, il est impératif de renforcer les connaissances et l'expertise sur les approches d'action anticipée, ainsi que sur les systèmes, processus et mécanismes de financement connexes. Par exemple, la compréhension des types de prévisions et des délais d'exécution des risques naturels permettra de s'engager efficacement dans des actions anticipées dès les premières étapes. La compréhension des processus de planification opérationnelle facilitera le plaidoyer pour que les actions vitales de lutte contre la VBG soient incluses dans les plans d'action anticipée.

Enfin, il est essentiel que les parties prenantes engagées dans la lutte contre la VBG soutiennent la collecte de données sur les bonnes pratiques. Il y a actuellement un manque d'informations concernant l'importance accordée à la lutte contre la VBG par les approches d'action anticipée. Un grand nombre de résultats documentés liés au genre et à la VBG sont anecdotiques ou ne comprennent qu'un petit échantillon de femmes avec une analyse limitée de tout

¹⁴ Pour obtenir des conseils sur le soutien aux survivantes de la VBG par le biais de la protection sociale, voir CARE (2019). [Inventaire de l'aide en espèces et les bons d'achat contre la VBG : Conseils pratiques pour les praticiens de l'action humanitaire](#)

¹⁵ Les recommandations formulées par le Comité permanent inter-agences dans les *Lignes directrices sur l'intégration des interventions de lutte contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire* sont les orientations centrales pour tous les clusters sur

la réduction des risques de VBG dans leurs activités mises en œuvre dans le cadre d'une action anticipée.

¹⁶ Voir, par exemple, UNICEF (2019). [Annexe 3. Fiche-conseil : Consultation des femmes et des filles.](#)

¹⁷ Une liste de ressources pour effectuer une cartographie de la sécurité a été rassemblée dans le centre d'assistance du domaine de responsabilité de la VBG (2019). [Requête de recherche : cartographie des outils et des rapports d'audit de sécurité.](#)

changement dans les relations de pouvoir entre les genres et les risques de VBG. Il est essentiel de plaider en faveur d'un investissement accru dans la compréhension des répercussions liées au genre de l'action anticipée, ainsi que de documenter l'efficacité de l'égalité des genres et des actions visant à lutter contre la VBG dans l'action anticipée.

Lectures et ressources supplémentaires

Cette section contient une sélection de lectures complémentaires et une liste de ressources sur l'action anticipée. Pour plus d'informations sur les mesures d'anticipation et la lutte contre la VBG, nous vous recommandons de lire la publication étendue du centre d'assistance du domaine de responsabilité de la VBG à ce sujet : Jay, H. (2021). *VBG et approches d'action anticipée*. Centre d'assistance du domaine de responsabilité de la VBG car il contient également une bibliographie plus complète.

Costello, Cecilia et Jaime Catalina, Julie Arrighi, Erin Coughlan de Perez, Pablo Suarez et Maarten van Aalst (2017) Évolutif et durable : Comment renforcer la capacité d'anticipation dans les systèmes de protection sociale. Bulletin IDS, vol. 48, n°4.

<https://bulletin.ids.ac.uk/index.php/idsbo/article/view/2885/ONLINE%20ARTICLE>

De Wit, Sara. (2019). Anticiper une crise : Un thésaurus pour l'action humanitaire anticipée. https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Thesaurus_single%20column_WORKING_DRAFT.pdf

Centre d'assistance du domaine de responsabilité de la VBG (2019) Note d'orientation sur la prévention et la réponse à la VBG dans les contextes touchés par des catastrophes naturelles. <https://www.sddirect.org.uk/media/1877/preventing-and-responding-to-gbv-in-natural-disasters.pdf>

Groupe de référence sur les risques du Comité permanent inter-agences, l'alerte précoce et la préparation (2018) Procédures opérationnelles

standardisées Action rapide en cas d'épisodes El Niño/La Niña.

https://interagencystandingcommittee.org/system/files/inter_agency_sops_for_early_action_to_el_nino_la_nina_episodes.pdf

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2019). Financement basé sur les prévisions : Une nouvelle ère pour le système humanitaire. Anticiper les crises dues aux cyclones tropicaux. Start Fund 2019. https://www.anticipation-hub.org/Documents/Manuals_and_Guidelines/Anticipating_Cyclones_General_Guidance_extended_-12_54_24.pdf

Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. (2020). Action humanitaire anticipée - Projet pilote : Inondations de mousson 2020 au Bangladesh. <https://reliefweb.int/report/bangladesh/anticipatory-humanitarian-action-pilot-2020-monsoon-floods-bangladesh>

UNICEF (2019) Violence basée sur le genre dans les situations d'urgence. Annexe 3. Fiche-conseil : Consultation des femmes et des filles. <https://www.unicef.org/sites/default/files/2020-05/Gender-Based-Violence-in-Emergencies-Operational-Guide-May-2019.pdf>

Weingartner, Lena et Emily Wilkinson (2019). Financement et action de crise anticipés : Concepts, initiatives et données probantes. <https://odi.org/en/publications/anticipatory-crisis-financing-and-action-concepts-initiatives-and-evidence/>

Weingärtner, Lena, Tobia Pforr et Emily Wilkinson, Emily (2020) La base de données probantes sur l'action anticipée. Extrait de https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000110236/download/?_ga=2.127818639.327060660.1604582714-1129571268.1604582714

Wilkinson, Emily, Lena Weingartner, Richard Choularton, Meghan Bailey, Martin Todd, Dominic Kniveton et Courtenay Cabot Venton (2018) Prévoir les dangers, éviter les catastrophes ; mettre en œuvre une action précoce basée sur les prévisions à grande échelle. ODI. Mars 2018.

<https://odi.org/en/publications/forecasting-hazards-averting-disasters-implementing-forecast-based-early-action-at-scale/>

Wilkinson, Emily, Tobias Pforr et Lena Weingartner. (2020) Intégrer l'action anticipée dans la gestion des risques de catastrophe. ODI.

<https://odi.org/en/publications/integrating-anticipatory-action-in-disaster-risk-management/>

Le centre d'assistance du domaine de responsabilité VBG

*Vous pouvez contacter le centre d'assistance
du domaine de responsabilité de la VBG en
nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante :
enquiries@gbviehelpdesk.org.uk*

*Le centre d'assistance est disponible de 9h à
17h30 GMT du lundi au vendredi.
Nos services sont gratuits et confidentiels.*